



Liberté • Égalité • Fratern

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## CANDIDATURE A LA FONCTION DE LIEUTENANT DE LOUVETERIE

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Liste des communes du département dans lesquelles le candidat détient un territoire de chasse, en propriété ou en location (ne sont visés que les territoires sur lesquels le candidat **détient le droit de chasse**) :

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

### Renseignements concernant les moyens matériels indispensables pour remplir les fonctions de Lieutenants de louveterie

	Race(s)	Nombre
Chiens créancés sur la voie du sanglier ou du renard		
Chiens de déterrage		

Adresse du chenil : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TSVP .../...

Je soussigné (Nom et prénom du candidat) \_\_\_\_\_

---

Déclare

- jouir de mes droits civiques
- être titulaire d'un permis de chasser depuis au moins 5 années

M'engage

- à entretenir à mes frais l'équipage de chiens nécessaires à l'exercice de la fonction de lieutenant de louveterie, soit au moins quatre chiens courants réservés exclusivement à la chasse du sanglier ou du renard, ou au moins deux chiens de déterrage.
- à porter ma commission et l'insigne pour justifier de ma qualité, ainsi qu'une tenue correcte et compatible avec les actions sur le terrain.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**signature**

**Pièces à joindre :**

- Lettre de motivation
- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie de la carte d'électeur
- Certificat médical de moins de 2 mois

**Dossier à renvoyer avant le 19 novembre 2019 à :**

DDTM de la Manche – Service Environnement  
477 Boulevard de la Dollée  
BP 60355  
50015 SAINT-LO CEDEX

(\*) Le certificat médical pourra s'inspirer de celui requis pour la délivrance du permis de chasser. Il mentionnera les affections médicales ou infirmités rendant dangereuse la pratique de la chasse et rappelées ci-après :

- toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précis et sûre
- toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement
- toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement
- toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques